

Département du Loiret

Mairie de Saint-Jean-le-Blanc

Service de Police Municipale

Téléphone : 02 38 66 84 52 – 06 07 96 33 59



22/07/2013

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Débit de boissons catégorie

Monsieur le Maire,

Je soussigné ⁽¹⁾
ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L. 48 du code des débits de boissons
(décret du 8 février 1955), l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire à ⁽²⁾
du au à l'occasion de ⁽³⁾

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le

Signature,

⁽¹⁾ Nom, prénom et qualité du demandeur.

PIECE A FOURNIR :

- Pièce d'identité du demandeur